ma comm'une

VOTRE TRIMESTRIEL • VILLAINES-SOUS-BOIS

N° 3
AVRIL 2021

CADRE DE VIE

UN TROMPE-L'ŒIL À L'ENTRÉE DU VILLAGE

Page 12

P.04 **LOISIRS** Des nouvelles de nos associations

P.05 **APPLI VILLE** Toute la commune au bout des doigts !

P.06 **ENTRETIEN** Votre maire, Patrice Robin

P.14 **SOLIDARITÉ** Les Villainois ont du cœur

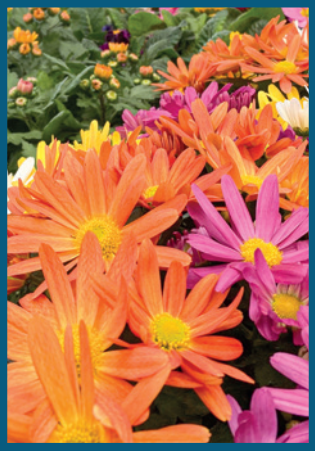

UN PETIT AIR DE PRINTEMPS

Depuis quelques semaines, les bulbes enfouis à l'automne et les fleurs plantées ont réveillé les massifs et jardinières du village pour le plus grand plaisir de tous !

CITOYENNETÉ

TOUT SAVOIR SUR LES ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES (EX-CANTONALES)

Initialement prévues en mars 2021, les prochaines élections régionales et départementales sont reportées et organisées les 13 et 20 juin 2021 en raison de l'épidémie de Covid-19.

Organisées tous les 6 ans, les élections régionales et départementales renouvellent intégralement les conseils régionaux et départementaux.

Les électeurs désigneront leurs 1758 conseillers régionaux, en charge notamment :

- du développement économique ;
- de l'aménagement du territoire ;
- des transports non urbains, ports et aéroports ;
- de la gestion des lycées et de la formation professionnelle.

Et leurs 4056 conseillers départementaux, en charge notamment :

- de l'aide sociale, dont la protection de l'enfance et le revenu de solidarité active (RSA) ;
- des routes départementales ;
- des transports scolaires ;
- de la gestion des collèges.

2 bulletins devront être choisis par les électeurs concernés à la fois par les régionales et les départementales.

› AUX RÉGIONALES :

Les électeurs choisissent une liste de candidats. Les candidats sont élus, au premier ou au second tour, selon un mode de scrutin proportionnel.

› AUX DÉPARTEMENTALES :

Les électeurs choisissent un binôme de candidats (femme-homme), présentés à l'échelle de leur canton. Les candidats sont élus, au premier ou au second tour, selon un mode de scrutin majoritaire.

NOUVEAUTÉ : DISPOSITIF « MAPROCURATION »

Pour simplifier vos démarches administratives, le vote par procuration évolue. Désormais, vous pouvez préparer votre demande de vote par procuration tout simplement de chez vous.

1. **L'électeur mandant saisit en ligne sa demande de procuration** après s'être authentifié via FranceConnect sur le site « MAPROCURATION.GOUV.FR » ; la validation par le mandant de sa demande en ligne déclenche l'envoi à son attention d'un courriel avec une référence de dossier à 6 caractères ;
2. **Le mandant se rend ensuite dans n'importe quel commissariat de police ou brigade de gendarmerie** avec sa référence de dossier et une pièce d'identité. L'officier de police judiciaire vérifie l'identité de l'électeur mandant et déclenche la transmission instantanée et entièrement dématérialisée de la procuration vers la commune d'inscription du mandant.

Le formulaire papier reste disponible à l'adresse suivante : https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14952.do

Pour les électeurs qui ne disposent pas d'un ordinateur connecté à internet et/ou d'une imprimante, il est toujours possible d'obtenir le formulaire de procuration classique au guichet d'une autorité habilitée.

LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES EST FIXÉE AU VENDREDI 7 MAI 2021

ma comm'une

Trimestriel d'informations municipales
Hôtel de Ville // 01 30 35 78 00
Directeur de la publication // Patrice Robin - **Directeur de rédaction //** Michel Dumortier
Commission communication // Philippe Dupé, Virginie Amico, Christele Reytier, Pascale Barbé, David Becour, Michel Dumortier
Conception-réalisation // Agence RDVA // 01 39 90 10 00
Impression // Imprimerie Seugy Offset Services // 01 30 35 45 81
Dépôt légal à parution

Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
PEFC 10-31-1093
pefc-france.org

LOISIRS

DES NOUVELLES DE NOS ASSOCIATIONS

AVEC L'ÂGE D'OR, DES LOISIRS POUR LES SENIORS

Cette association (loi 1901) créée en 1988 par Monsieur Camille MOUREAU avait pour but, à l'époque, d'organiser des activités pour les personnes du « troisième âge » de la Commune. Les ressources depuis cette création sont principalement constituées par :

- Les bénéfices de la brocante organisée tous les ans le 1er dimanche du mois de mars,
- La subvention communale,
- La subvention du Conseil départemental.

Ces fonds permettent d'organiser des activités durant l'année comme des sorties théâtre ou autres spectacles, des voyages, des soirées à thèmes, etc.

Depuis 5 ans, L'ÂGE D'OR a décidé d'ouvrir au plus grand nombre les activités offertes tout en privilégiant nos aînés par des participations financières bonifiées. Le contexte sanitaire actuel a modifié la donne puisqu'aucune activité n'a pu être proposée depuis de trop nombreux mois.
Le bureau de L'ÂGE D'OR fera paraître prochainement dans « Ma comm'une » les projets pour 2021 et la constitution du bureau après la prochaine Assemblée générale.
À bientôt.

LES SENIORS BOUGENT AVEC CAP VITALITÉ

L'association a été créée à Vlliers-le-Sec il y a de nombreuses années, le président et son épouse, professeure de gymnastique, ont pris leur retraite bien méritée en juin 2020.
Afin de faire perdurer l'activité de cette association et ne pas délaisser la vingtaine d'adhérents(es), il a été décidé de transférer le siège social à la Mairie de Villaines et d'organiser les cours à Villaines et Belloy. Ainsi est née « CAP VITALITÉ VILLAINES ».
Après avoir recruté une nouvelle professeure diplômée, les cours ont débuté en septembre, ceux-ci se déroulant le lundi à Belloy (Maison pour tous, rue Richambre) et le jeudi à Villaines dans la salle communale.
Ils proposent la pratique de l'Éducation Physique et de la Gymnastique d'entretien afin de favoriser dans tous les milieux sociaux, l'épanouissement de chacun par la pratique éducative des activités physiques à toutes les périodes de la vie et chaque fois qu'il le peut, en milieu naturel, la recherche de son autonomie et le développement de ses moyens de communication.

Si vous avez envie de bouger, venez nous rejoindre ! Pour tous renseignements, contactez-nous au 09 64 36 52 39 ou au 06 08 64 90 12.

ASSOCIATION PEUT-ÊTRE : DES ACTIVITÉS POUR TOUS

Crée en 2001, cette association propose :

- **Des cours de gym Pilates :** dispensés par Valérie - Tous les samedis matin de 9 h à 10 h dans la salle de motricité.
- **Des cours d'anglais :** dispensés dans la salle des associations par Dora d'origine anglaise et ayant enseigné dans une école Montessori - Tous les mardis de 18 h à 18 h 30 et 18 h 30 à 19 h pour les enfants du primaire à partir de 4 ans / De 19 h à 20 h pour les débutants et en soutien pour les ados / De 20 h à 21 h pour un cours de conversation anglaise. En fonction des demandes, l'association pourrait ouvrir un cours supplémentaire pour les personnes ayant des notions et souhaitant s'améliorer.
- **Du Scrap adultes confirmés** - le mercredi de 14 h à 17 h en salle des associations - Matériel non fourni

L'association est composée d'un bureau de 3 membres : Présidente : Brigitte Palliez / Secrétaire : Charly Monfort / Trésorière : Liliane Rémy.

AU BUT VILLAINOIS, TU POINTES OU TU TIRES ?

Le club de pétanque « Au but Villainois » vous accueille sur son terrain situé chemin de Pontoise, derrière la gare. Celui-ci est ouvert aux licenciés et adhérents 7j/ 7. Des entraînements sont également programmés les mercredis, vendredis et samedis suivant la météo et les compétitions. Tarifs : 45 € - Licence nationale (obligatoire pour tous concours départementaux et nationaux)
25 € - carte d'adhérent (animations club et accès terrain)
Renseignements : Michel Millet au 06 07 67 32 06
Prochain rendez-vous, si les activités du club peuvent reprendre normalement, un concours de boules carrées, ouvert à tous, le dimanche 18 juillet.

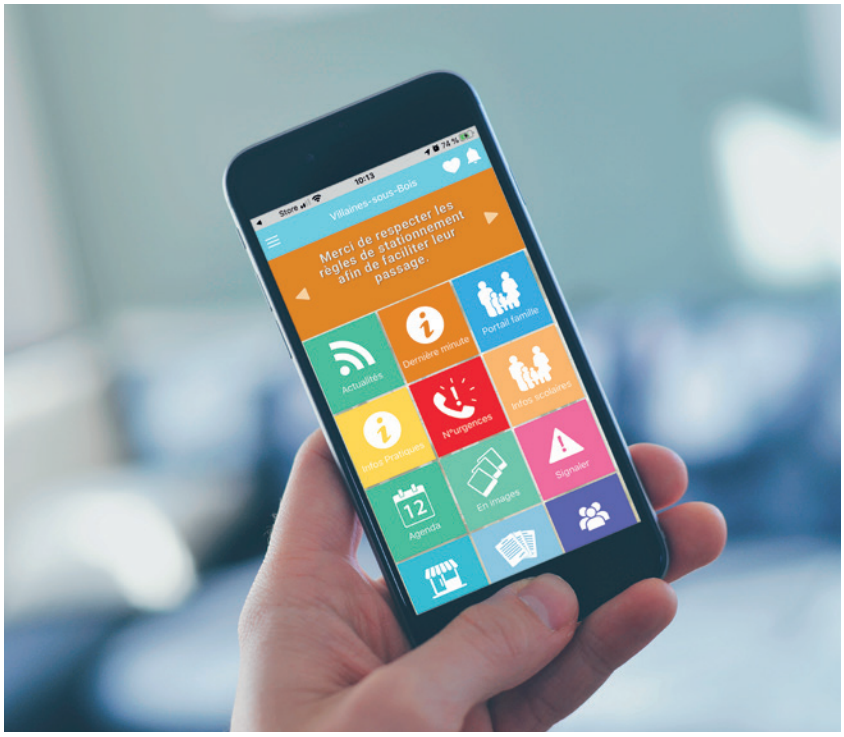

APPLI MOBILE DE VILLAINES-SOUS-BOIS

TOUT VOTRE VILLAGE AU BOUT DES DOIGTS !

Utilisable depuis un smartphone ou une tablette numérique, l'application de Villaines-sous-Bois facilite l'accès aux informations pratiques de la commune.

Très simple d'utilisation et très intuitif, cet outil vous permet de suivre en temps réel tout ce qui se passe à Villaines : connaître les horaires d'ouverture des structures, savoir ce que votre enfant mange à la cantine, quels sont les travaux en cours, ou encore accéder aux contacts des associations et à l'annuaire des commerçants de la commune via les 15 rubriques signalées par des icônes.

En plus de donner la possibilité aux administrés d'envoyer un message aux services municipaux, l'application intègre une fonctionnalité de signalement.

Elle vous permet d'avertir les services techniques d'un incident ou d'un dysfonctionnement constaté sur le domaine public tel qu'un trou dans la chaussée ou un dépôt sauvage par l'envoi d'une photo accompagnée d'une courte description.

À retenir...

- **Notifications « push »** pour être prévenu en temps réel des infos qui concernent la commune
- **Option « signalement »** pour être acteur de la vie de la commune et signaler les problèmes de voiries, de dépôts sauvages... à votre commune.
- **Menus scolaires** consultables
- **Mise à jour régulière** de l'application.
- **À télécharger gratuitement**

Disponible sur App Store — DISPONIBLE SUR Google play

En bref

CPAM/CAF : envoi de documents en ligne

Pour faciliter et simplifier les démarches des assurés, l'Assurance Maladie (CPAM) met à disposition un outil permettant d'adresser les documents en ligne : https://edem.cpam-services.fr/assures.html

Vous pouvez transmettre les avis d'arrêt de travail, les pièces justificatives relatives à vos indemnités journalières, les certificats médicaux Accident du travail / Maladie Professionnelle (AT/MP) et les demandes d'Aide Médicale État.

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) vous permet également de transmettre des documents via votre espace Mon compte ou par mail à transmettreundocument.caf95@info-caf.fr. Il suffit d'avoir un scanner ou une application dans son Smartphone pour effectuer ces démarches sans se déplacer.

Pensez également au service social itinérant du Centre Intercommunal d'action social (CIAS) de Carnelle-Pays de France qui accompagne les populations les plus fragiles de notre territoire rural et va à la rencontre des habitants, souvent éloignés des organismes de l'État en leur permettant un relais avec les services sociaux comme la CAF, la CPAM ou la MDPH. Pour connaître les jours et horaires de passage, n'hésitez pas à appeler le Secrétariat de votre mairie.

Carnelle Pays de France — Cias Centre Intercommunal d'Action Sociale

Les masques, on les jette avec les déchets ménagers !

De nombreux masques et gants jetables sont retrouvés tous les jours dans les bacs de tri. Ils ne sont pourtant pas recyclables et peuvent mettre en danger aussi bien les agents de collecte que les agents de tri. Pensez à eux !

L'ENTRETIEN AVEC...

PATRICE ROBIN,
MAIRE DE VILLAINES-SOUS-BOIS

Les élections municipales de mars 2020 devaient marquer un nouveau départ et poser les fondations du nouveau mandat municipal 2020-2026. Mais la crise sanitaire a tout bouleversé. Comment les difficultés de cette année exceptionnelle ont-elles été surmontées ? Quels sont les grands projets et les services nouveaux à mettre en œuvre dans les prochains mois et années ? Quelles perspectives d'avenir pour la commune ? Le Maire, Patrice Robin, nous répond.

Il y a un peu plus d'un an, vous avez été réélu pour un quatrième mandat d'élu municipal et un second mandat en tant que Maire de la commune. Dans une société où le rôle des élus est mal compris voire décrié, qu'est-ce qui a motivé votre engagement ?

Une vraie passion pour la chose publique, malgré les difficultés réelles. Je viens tout juste d'avoir 60 ans, c'est la période de la vie où l'on tourne une page, pour écrire un nouveau chapitre. En ce qui me concerne, ce second départ, j'ai choisi de le prendre au service des autres dans le cadre de ce mandat de Maire qui demeure l'un des plus nobles de la République. La vie d'un élu local est parfois ingrate, mais elle permet d'agir au service des autres et cela correspond bien à mon caractère : j'aime les gens et j'aime l'action. La Mairie, c'est la maison pour tous, la maison qui protège. Et j'aime mon village où j'habite depuis 32 ans. Vous mélangez tout cela, et vous avez les ingrédients de ma motivation et de ma disponibilité : à 100 % pour notre village et pour notre territoire, puisque j'ai également été réélu à la présidence de notre Communauté de Communes.

> *« Notre vision pour 2021-2026 est celle d'une ruralité attractive : évoluer sans dénaturer, vivre bien et vivre mieux dans un village actif et vivant ».*

En mars 2020, une seule liste s'est présentée aux suffrages des Villainois, comment interprétez-vous cette situation plutôt atypique ?

Je considère que nous avons, avec mon équipe, fait le job de 2014 à 2020, de manière apaisée et consensuelle. Nous ferons à nouveau en sorte que chaque Villainois se sente concerné par le destin de notre village.

> *Depuis un an, l'essentiel de notre énergie est consacré à la gestion de la crise sanitaire*

Nous avons un objectif central : préserver l'identité de notre village et défendre notre ruralité, je suis convaincu que cette vision peut donner envie d'aller voter. C'est concret et cela implique qu'on s'y mette tous.

Ce second mandat de Maire a débuté le même jour que le premier confinement de mars 2021. Comment gérez-vous, localement, cette crise sanitaire depuis plus de douze mois ?
La gestion de la crise a tout mis au second plan. Même si nous consacrons beaucoup de temps à la gestion communale, nos projets municipaux prendront du retard, c'est certain. Il y a un an, toute notre énergie a été consacrée à la chasse aux masques, à la recherche de gel hydroalcoolique. Ensuite, nous avons resserré les liens avec les personnes les plus fragiles, nos anciens en particulier. Nous avons pu aider de nombreux Villainois au quotidien, garder le contact, rompre leur isolement. Puis il a fallu mettre en place les protocoles sanitaires dans nos services, à la mairie, à l'école. Et depuis le début de l'année, je suis investi, au niveau intercommunal, dans l'organisation de la campagne de vaccination. C'est un travail acharné, qui nous mobilise tous les jours.

Comment va s'organiser cette campagne de vaccination sur le territoire ?
Nous nous sommes rapprochés de trois autres Communautés de Communes pour répondre aux critères de l'Agence Régionale de Santé (ARS), c'est-à-dire constituer un territoire cohérent d'environ 120 000 habitants. C'est grâce à ce rapprochement que nous avons pu mettre en place quatre centres de vaccinations à Beaumont-sur-Oise, à L'Isle-Adam, à Auvers-sur-Oise et à Viarmes. Cette stratégie donne de bons résultats puisque le centre de vaccination de Viarmes, qui nous concerne directement, sera maintenu pendant toute la campagne. Nous disposerons, en plus, d'un « vaccibus » qui ira au contact des populations les moins mobiles. Un infirmier et un médecin travailleront à bord de ce véhicule fourni par l'AMETIF (médecine du travail). Avec mes collègues Maires, nous sommes très fiers d'avoir obtenu cet agrément de l'ARS qui nous garantit désormais un service de vaccination de proximité, complémentaire du rôle que joueront les professionnels de santé du territoire.

Revenons aux sujets purement communaux. Le 25 mars dernier, vous avez voté le budget 2021. Les finances de la commune ont-elles été affectées par la crise sanitaire et ses conséquences économiques ?
Dans les faits, nous avons perdu un certain nombre de recettes telles que la facturation des services périscolaires, mais nous avons également annulé un grand nombre de manifestations locales, la vie municipale ayant tourné au ralenti. Globalement, on sort à l'équilibre et notre situation financière reste saine. Je tiens surtout à mettre les choses au clair : la paie des agents communaux, qui sont des fonctionnaires territoriaux, n'a pas été prise en charge par l'État dans le cadre du chômage partiel. Villaines-sous-Bois, comme toutes les administrations publiques du pays, a continué à payer ses agents sur son budget propre, sans aucune aide.

La vie associative et sociale est à l'arrêt depuis un an ? Nous pouvions l'éviter ?
Nous avons appliqué à la lettre les protocoles sanitaires, ce qui nous a contraints d'annuler toutes les manifestations locales, notamment la fête du Village. Il en sera ainsi jusqu'à la fin de l'épidémie, ne prenons aucun risque. Il faut cependant préparer le retour tant attendu à une vie normale. Nous avons 6 associations actives à Villaines, dont une nouvelle, Cap Vitalité, et ferons en sorte qu'elles reprennent vie et ramènent la convivialité dans notre village.
Le succès des « Boîtes à douceur », porté par le CCAS sous la houlette de Pascale Barbe est sur ce plan porteur d'espoirs très positifs. Plus de 40 boîtes ont été confectionnées pour les fêtes de fin d'année et une vingtaine a été réalisée pour la seconde opération du mois de mars. C'est un succès réconfortant, qui démontre que les bonnes volontés sont certes confinées, mais prêtes à repartir. Merci à toutes celles et tous ceux qui ont participé à ce bel élan de solidarité.

Un espace de détente dynamisé et valorisé au cœur du village

Mis en service en 2019, le city-stade remporte un vif succès, notamment auprès des jeunes. La commune va le compléter en créant une aire de loisirs dédiée au sport intergénérationnel, ce qui permettra d'embellir cet espace communal. Ce nouveau projet prévoit également le réaménagement des accès afin de privilégier la circulation des piétons et des vélos, en limitant de façon importante la circulation des véhicules ou des deux roues qui perturbent le voisinage.

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS, SERVICES PUBLICS, COMMERCE, ANIMATION :

LE PLAN LOCAL D'URBANISME DESSINE L'AVENIR DE NOTRE VILLAGE DANS LES 10 PROCHAINES ANNÉES.

25 logements et des services de santé côté gare

Vue d'architecte du programme de 25 logements prévu à l'entrée du village, face au rond-point d'accès à la gare. Ce projet intègre la création en rez-de-chaussée d'une pharmacie et d'une maison médicale, deux services qui bénéficieront de la proximité de la gare et du trafic de l'axe routier sans lesquels une telle implantation ne pourrait être économiquement viable.

Second sujet d'actualité : la mise en application prochaine du premier Plan Local d'Urbanisme de la Commune. C'est une avancée importante pour la commune ?

Oui, car nous allons reprendre pleinement la main sur la gestion de l'urbanisme, après quatre années de transition et d'une quasi mise sous tutelle des services de l'État, par l'application du Règlement National d'Urbanisme (RNU). Il faut rappeler que l'ancien Plan d'Occupation des Sols n'était plus applicable depuis 2016, en application de la Loi, ce qui nous a valu cette longue période transitoire. La commune se met ainsi en règle avec ce premier PLU qui nous redonne la maîtrise de notre développement sur les 10 prochaines années. La procédure assez complexe d'élaboration de ce document d'urbanisme touche à sa fin après 5 années de gestation et celui-ci devrait entrer en application avant l'été.

Un PLU, c'est une vision de l'avenir d'un territoire à horizon de dix années. Quels sont les objectifs fixés pour la commune ?

Le premier, c'est de fixer une limite au développement du Village pour stabiliser la population autour des 1000 habitants à horizon 2030. L'État met la pression pour construire des logements, en raison de la présence de la gare et de l'école, mais le PLU nous permettra de conserver la maîtrise sur les projets. On nous demande en effet de réaliser une soixantaine de logements, ce qui reste raisonnable et nous tiendrons cet objectif, de manière responsable et maîtrisée. De nouvelles règles seront également applicables en matière de construction individuelle, d'agrandissement de logement, d'architecture notamment. Tout cela s'accomplit dans le respect des lois d'urbanisme et des principes du développement durable auxquels nous sommes attachés avec la volonté, à Villaines-sous-Bois, de tendre vers la qualité : pour vivre bien et vivre mieux.

Vous évoquez la construction de logements, la municipalité a-t-elle des projets concrets ?

Le premier concerne l'entrée du Village, côté gare, en bordure du CD909. Un programme de 25 logements sera lancé d'ici la fin de l'année et comprendra la création d'une pharmacie et d'une maison médicale en rez-de-chaussée. C'est un projet de grande qualité, élaboré en concertation étroite avec l'Architecte des Bâtiments de France, les propriétaires

des terrains et le promoteur de ce programme avec lesquels nous travaillons depuis plusieurs années. Avec ce programme bien équilibré, nous disposons enfin d'une solution satisfaisante pour valoriser intelligemment le potentiel de cet espace, à cent mètres de la gare et en bordure d'un axe routier stratégique emprunté chaque jour par 11 700 véhicules.

Le PLU fixe également des orientations en matière d'équipements et de services publics. Avez-vous, sur ce plan, des projets à court et moyen terme ?

Un projet nous tient particulièrement à cœur et complète le premier. Nous travaillons sur la création d'un pôle d'activité et de services directement connecté à la gare qui comprendra une halle couverte pour la création d'un marché hebdomadaire, un espace de coworking pour favoriser le développement du télétravail, un micro-crèche, ainsi qu'un centre de formation de psychométriciens. Cet espace jouera également un rôle d'animation et de rencontre pour les Villainois autour d'une épicerie proposant des produits régionaux en circuit court, ainsi qu'un restaurant inclusif où pourront travailler des personnes en situation de handicap. C'est un très beau projet, à la fois créateur d'emploi, d'animation, de services et tourné vers l'insertion des personnes handicapées. La région Île-de-France nous a confirmé son soutien technique et financier pour passer à l'action.

L'État met la pression pour construire des logements, en raison de la présence de la gare et de l'école, mais le PLU nous permettra de conserver la maîtrise sur les projets.

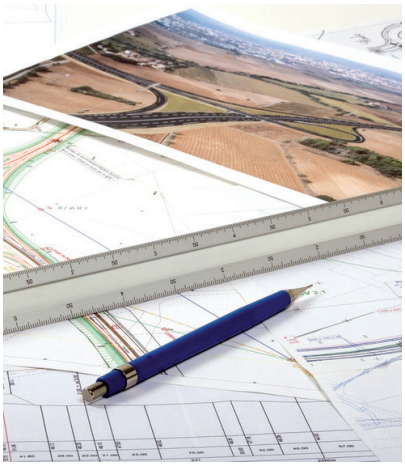

LA MAISON D'ARRÊT À BELLOY-EN-FRANCE, C'EST NON : NOTRE TERRITOIRE MÉRITE MIEUX !

L'autre sujet d'actualité, c'est le projet de construction d'une Maison d'Arrêt à Belloy-en-France. Sommes-nous concernés à Villaines ?

Bien évidemment puisqu'il se situe à moins de trois kilomètres du village. Tous les élus du territoire, Villaines-sous-Bois compris, y sont opposés. Nous avons rencontré le garde des Sceaux le 19 mars dernier pour lui faire part de notre total désaccord, de manière apaisée. Présence du Parc naturel régional, proximité du château de Saint-Martin-du-Tertre, périmètre protégé de la Plaine de France, ce n'est vraiment pas le lieu idéal pour construire une prison, voilà ce que nous lui avons dit. Le Ministre nous a écoutés, acceptant qu'une solution alternative soit mise à l'étude. J'ajoute que notre territoire contribue bien suffisamment au bien commun avec les carrières Pichetta, le site de Paprec, le centre de compostage Valdeve, l'aéroport de Roissy et ses nuisances, sans oublier le déferlement des dépôts sauvages. On peut rêver mieux que d'une prison !

Abordons maintenant l'un des thèmes souvent évoqués par les habitants du village, celui de la sécurité.

Ça bouge aussi dans ce domaine puisque nous allons signer une convention avec la ville de Viarmes pour mutualiser un service de Police municipale. Cette coopération nous permettra de disposer de deux agents qui interviendront de manière régulière dans la commune, avec notamment des missions ciblées de contrôle routier et tout particulièrement de contrôle des poids lourds : vitesse excessive, respect des stops et feux rouges, stationnement, il faut sévir. L'équipe de 2 policiers devrait entrer en action dès le mois de mai, avec des moyens adaptés.

En matière de tranquillité publique, nous pouvons également compter sur nos gendarmes qui sont régulièrement présents à Villaines. Notre village est plutôt tranquille et ces moyens nouveaux permettront d'améliorer encore la situation, particulièrement en matière de sécurité routière.

Un mot de conclusion. Si vous deviez résumer en quelques mots votre projet pour les cinq années à venir ?

Rendre notre ruralité attractive, sans jamais la dénaturer. La crise sanitaire va profondément changer les comportements et les attentes. Les nombreux projets que je viens de citer vont dans ce sens. Un habitat agréable, à taille humaine, ne pourra évoluer positivement que s'il bénéficie de services de proximité, de lieux pour nous réunir et nous divertir, d'espaces pour les emplois de demain et les nouveaux modes de travail. C'est la vision que nous portons avec mon équipe : celle d'une ruralité attractive. Notre Village rassemble tous les atouts pour réussir ce beau projet.

PÉRISCOLAIRE

S'AMUSER, C'EST ESSENTIEL !

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7 h 15 à 8 h 20 puis de 16 h 30 à 18 h 45, Christine, Elina et Patricia proposent des activités variées aux enfants de l'école.

Le matin, quand certains arrivent au périscolaire encore un peu endormis, feuilles blanches, feuilles de couleurs, crayons et feutres sont prêts à défier les lois de la gravité.
Nos animatrices proposent des ateliers créatifs permettant aux enfants d'exprimer leur talent de dessinateur et de laisser libre cours à leur imagination avant de concentrer toute leur attention au déroulement de la classe.
Le soir, quand la cloche a sonné, les enfants partagent un goûter dans la joie et la bonne humeur !
Et pendant que les plus grands sont occupés à faire leurs devoirs, les plus petits décompressent en s'adonnant à des activités en plein air !
Quoi de mieux qu'un grand bol d'air pour évacuer toute l'énergie canalisée en classe.

L'APEV, POUR SOUTENIR NOS ÉCOLES

L'Association pour les Élèves de Villaines-sous-Bois (APEV) a pour but d'aider au financement des projets pédagogiques et culturels des élèves de l'école. Elle fonctionne grâce aux volontés et générosités de ses adhérents. Leur nombre croissant favorise l'obtention de subventions (Conseil départemental, Mairie), ce qui la différencie d'une coopérative scolaire. Elle finance notamment la classe transplantée en majorité (une participation raisonnable est demandée en complément aux parents), toutes les sorties scolaires (hors transport), l'achat de matériel sportif pour la cour ou encore l'achat de matériels informatiques pour les classes (tableau numérique...). Des projets financés grâce à des opérations menées au cours de l'année par les enseignants, enfants et des parents : distribution de viennoiseries le dimanche matin, marché de Noël, vente de crêpes à la sortie de l'école pour récolter des fonds...
La cotisation est annuelle et fixée à 5 € minimum. La composition de l'APEV : Présidente : Audrey Rull / Vice Présidente : Nathalie Seyrolles / Trésorière : Laëtitia Lambert / Trésorier adjoint : Philippe Fabre (directeur de l'école) / Secrétaire : Thibault Godard / Secrétaire adjointe : Marion Boisante.

STATIONNEMENT

LES BONS COMPORTEMENTS POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE

Le respect des règles de stationnement contribue à la sécurité et au cadre de vie de notre commune.

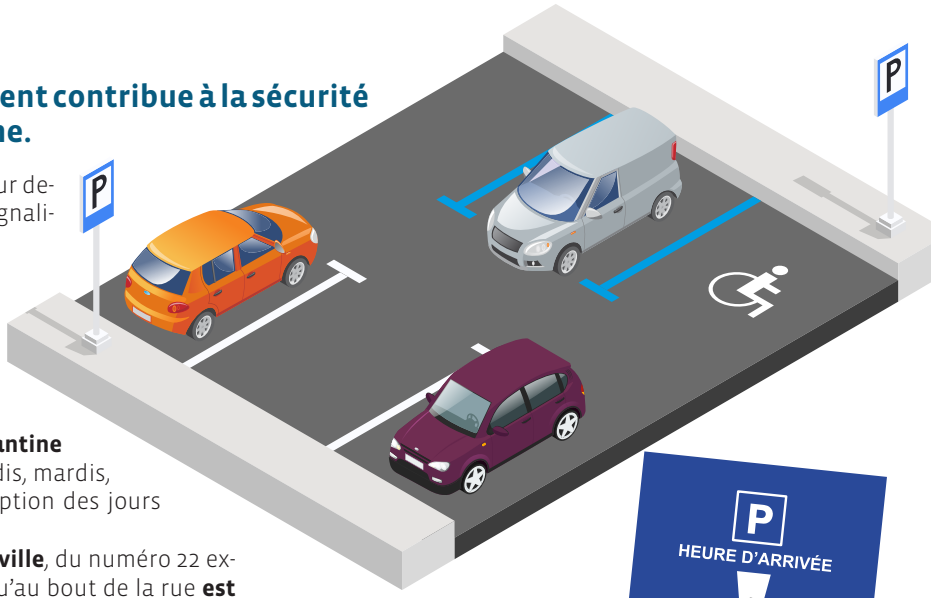

Un nouvel arrêté de stationnement est en vigueur depuis le 23 mars 2021. Il sera effectif dès que la signalisation sera en place.
Les principales règles sont :

- **Le stationnement des véhicules tous gabarits confondus est interdit et gênant en dehors des emplacements** matérialisés au sol dans les rues de la gare, de Belloy et de Villiers-le-Sec ;
- **La durée du stationnement situé devant la cantine (rue de la gare) est limitée à 3 heures,** les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8 h 00 à 18 h 00, à l'exception des jours fériés ;
- La **durée du stationnement situé rue d'Attainville**, du numéro 22 exclu jusqu'au bout de la rue et du 35 exclu jusqu'au bout de la rue **est limitée à 1 heure.**
- **La durée du stationnement situé devant le parvis de l'école « Yann Arthus BERTRAND » est limitée à 15 minutes** les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8 h 00 à 18 h 00, à l'exception des jours fériés.

N'oubliez pas de mettre votre disque !

UN NOUVEAU RÈGLEMENT POUR LE CITY STADE

Un règlement intérieur sera applicable au city-stade à partir du 15 avril 2021

› LE CITY STADE EST ACCESSIBLE TOUS LES JOURS :

- Horaires d'été (à partir du dernier dimanche de mars) : de 9 h 00 à 22 h 00
- Horaires d'hiver (à partir du dernier dimanche d'octobre) : de 9 h 00 à 18 h 00

› IL EST INTERDIT DE :

- **d'utiliser tout matériel sonore** (poste de radio, téléphone portable, instruments de musique, pétards...) pour la tranquillité des riverains.
- **de fumer, de faire des feux sur l'aire** de jeux et dans l'enceinte du City Stade.
- **de porter des chaussures à crampons**.
- **d'escalader / grimper** sur les panneaux de baskets, buts ou rambardes sur le site

› L'ACCÈS EST FORMELLEMENT INTERDIT AUX :

- rollers, planches à roulettes, vélos, cycles et engins motorisés.
- animaux, même tenus en laisse.

VIVRE ENSEMBLE

BIENTÔT LE RETOUR DES ANIMATIONS AVEC LA FESTIVE

L'association La Festive développe des activités festives dont la fête du village ainsi que d'autres activités à Villaines-sous-bois ! Les principales animations sont :

- Fête du village, ordinairement au mois de juin, du samedi 14 h au lundi 20 h.
- Restauration le samedi soir, dimanche midi et lundi soir.
- Feu d'artifice, bal, jeux pour enfants et adultes, tombola
- Sortie vélo pour adultes et enfants, 2 par an en avril et en octobre avec distribution de viennoiseries et Pot à l'arrivée
- Soirée dînatoire à thème, multi-jeux ou Poker

Notre équipe : Patrick (Président), Pascale (Trésorier), Sylvie, Virginie, Liliana, Jeanne, Claudine, Patricia, Jacky, Pascal, Emmanuel, Charly, Vasile, Sylvain

L'ENTRÉE DU VILLAGE FAIT PEAU NEUVE !

Cela ne vous aura probablement pas échappé, l'entrée de ville a fait peau neuve. En effet, en collaboration avec Enedis, le Conseil Municipal avait pris la décision de rénover la vieille peinture du poste de distribution public d'électricité situé près de la gare de Villaines. Le choix s'est porté sur un trompe-l'œil représentant une vieille boutique Parisienne. Au travers d'une convention, Enedis a participé à hauteur de 50 % au financement du projet qui s'intègre parfaitement dans le projet du commerce du centre bourg.

Pour mémoire, voici le transfo avant les travaux de rénovation...

SOLIDARITÉ

EMMAÜS : UN MOUVEMENT SOLIDAIRE ET INNOVANT

L'expérience du Mouvement Emmaüs et celle des hommes et des femmes qui le composent en font aujourd'hui un acteur incontournable de la lutte contre la pauvreté fondée sur une activité de réemploi et donc un pionnier de l'économie circulaire. Sa longévité et sa capacité à adapter ses réponses face aux mutations de la misère attestent de la pertinence des actions qu'il met en œuvre.

Le Mouvement, créé par l'Abbé Pierre en 1949, rassemble aujourd'hui 18 000 personnes. L'histoire a commencé lorsque l'Abbé Pierre fut appelé auprès d'un ancien bagnard qui venait de tenter de se suicider. Devant son désarroi, il lui dira cette phrase fondatrice pour le Mouvement Emmaüs : « Je ne peux rien te donner. Mais, toi qui n'as rien, au lieu de mourir, viens m'aider à aider ». S'est ensuite organisée une vie communautaire dans la maison qu'il avait achetée à Neuilly-Plaisance, autour de l'activité de chiffonnier… Une activité toujours centrale chez Emmaüs !

La communauté s'installe en 1982 à Bernes-sur-Oise (9 chemin pavé). Le site est ouvert aux déposants du mardi au samedi et la salle de vente est ouverte du mercredi au samedi.

C'est un lieu de convivialité et d'échange où jeunes et vieux, donateurs, recycleurs, chineurs, amoureux de l'esprit d'Emmaüs se rencontrent et se côtoient pour acheter des dons provenant des quatre coins du Val d'Oise ; bouquin, pot de jardin, chaise, lustre, peluche, canapé, t-shirt… Il y en a pour tous les goûts !

LABEL EMMAÜS : L'ACHAT SOLIDAIRE POUR LES CYBERACHETEURS !

Sur Label Emmaüs, votre pouvoir d'achat est toujours un moyen d'action. En achetant sur Label Emmaüs, vous valorisez l'action de centaines d'hommes et de femmes qui récupèrent, retapent et rafraîchissent tous les objets que nous vendons à leur juste valeur, dans le respect des donateurs, en boutique et sur le site. Ensemble, nous portons ainsi l'espérance d'une société plus humaine et plus juste !

SOLIDARITÉ

LES VILLAINOIS ONT DU CŒUR AVEC LES « BOÎTES À DOUCEURS »

Bravo aux Villainois ! Vous avez donné 40 boîtes pendant la période de Noël Nous sommes la commune numéro 1 en nombre de boîtes collectées de toute la communauté de communes. Merci pour vos efforts et votre générosité mais ce n'est pas fini. Une opération « bébé et produits d'hygiène » va être lancée en collaboration avec le CIAS de la communauté de communes dans les prochaines semaines. Nous reviendrons vers vous pour les règles du jeu et les dates de permanence.

Les chiffres

- **40 boîtes récoltées** à l'issue de l'opération organisée pour les fêtes de fin d'année
- **20 boîtes supplémentaires** déposées avec l'opération du mois d'avril

UN NOUVEAU BADGE POUR VOTRE DÉCHETTERIE

L'accès aux déchetteries sera soumis à la présentation d'un nouveau badge. Vous pouvez télécharger sur le site www.tri-or.fr un formulaire de demande de badge qui vous permettra d'accéder aux deux déchetteries.

› Comment retourner ma demande de badge ?

- Par voie postale ou en main propre, accompagnée des documents justificatifs :
  - Au Syndicat TRI-OR - ZA du paradis - Rue Pasteur prolongée 95660 Champagne-sur-Oise,
  - À l'accueil de votre déchetterie.
- Par courriel avec les justificatifs en pièces jointes :
  - À l'adresse : badge@tri-or.fr

› Comment récupérer mon nouveau badge ?

Je serai prévenu(e) que mon badge est prêt par téléphone, SMS ou courriel, si je renseigne les champs correspondants dans le formulaire.
J'obtiendrai mon badge :

- À l'accueil du Syndicat TRI-OR à Champagne-sur-Oise
  Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.
- Par courrier : je joins une enveloppe affranchie au tarif en vigueur à mon dossier.

Syndicat Tri-Or
Rue Pasteur prolongée - ZA du Paradis
95660 Champagne-Sur-Oise
Tél. : 01 34 70 05 60
info@tri-or.fr / www.tri-or.fr

CENTAURE VOUS ACCOMPAGNE SUR LA PRÉVENTION DES RISQUES ROUTIERS AVEC SON NOUVEAU SITE DE LA ZA DE L'ORME

Le risque routier professionnel est un risque à part entière et constitue la première cause de mortalité au travail. Pour éviter des conséquences lourdes pour les collaborateurs et l'entreprise, il faut anticiper ce risque. Comment ?

Le réseau Centaure, organisme de formation à la sécurité routière, accompagne les entreprises et collectivités depuis 1984 et propose une formation certifiante sur ce risque.

CENTAURE a ouvert fin 2020 son 12e centre dans la nouvelle zone d'activité de l'Orme (Viarmes/Belloy-en-France).

À travers une alternance théorie et pratique, les stagiaires évoluent sur différentes situations complexes de conduite dans un environnement entièrement sécurisé.

L'action Centaure a été conçue pour être impactante, responsabilisante, non culpabilisante et surtout immédiatement transposable dans le quotidien des collaborateurs et contribue à l'émergence d'une culture sécurité routière dans l'entreprise. Nous sommes disponibles pour faire un audit de votre situation.

Dès le mois d'avril 2021, en tant qu'acteur de la sécurité routière, notre centre vous proposera des stages de récupération de points. Vous pouvez vous inscrire directement en ligne : www.centaure.com

Vous souhaitez plus d'informations sur nos stages ? Nous vous invitons à passer directement sur notre site ou nous téléphoner au 01 64 13 75 77.

Aux fourneaux

TAGLIATELLES DE COURGETTES

PRÉPARATION : 15 MIN / CUISSON : 15 MIN

ÉTAPE 1
Peler les légumes. Avec le couteau économe, tailler des tagliatelles dans la chair des courgettes prises dans le sens de la longueur. Faire chauffer l'huile d'olive dans une sauteuse. Y jeter les tagliatelles, et laisser bien griller sur feu vif, jusqu'à se qu'elles soient caramélisées.

ÉTAPE 2
En fin de cuisson, ajouter l'ail écrasé et le basilic ciselé. Saler, poivrer et déguster.

Ingrédients pour 4 personnes
- 2 kg de courgette
- 2 gousses d'ail
- 2 cuillères à café d'huile d'olive
- feuilles de basilic
- sel et poivre

NUMÉROS UTILES

Pompiers : 18
Gendarmerie /police : 17
Samu : 15
Urgence : 112
Mairie : 01 30 35 78 00

École : 01 30 35 72 93
Déchetterie : 01 34 70 05 60
Urgence eaux : 0 134 388 684
Urgence EDF/Gaz : 09 726 750 95
Mail mairie : mairie@villaines-sous-bois.fr / comcom95570@gmail.com

Volkswagen

VILLAINES-SOUS-BOIS

- FRANCHISE PARE-BRISE OFFERTE À HAUTEUR DE 75 €+ BALAIS D'ESSUIE-GLACES
- CARROSSERIE TOUTES MARQUES
- PRÉ-CONTRÔLE TECHNIQUE OFFERT

20 % SUR LE SYSTÈME DE FREINAGE

- DESTOKAGE PRIX D'USINE +1 € SOIT UNE REMISE JUSQU'À 27 %
- LISTE DES VÉHICULES EN CONCESSION

Alcad Clim

by Blue Pearl Energy

CLIMATISATION

ÉTUDE - INSTALLATION - MAINTENANCE

10 bis rue de la Gare - 95570 Villaines-sous-Bois

Tél. : 01 30 35 53 28 - Fax : 01 30 35 78 39

www.alcadclim.com

Courtoise Motors - Volkswagen Villaines-sous-Bois

du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 19h

le samedi
de 9h à 12h et de 14h à 18h

Service après-vente **01 30 35 98 88** - Commercial **01 30 35 98 99**

rav-villvw@groupjb.com

Service | SEAT SERVICE | ŠKODA Service | SUZUKI | Véhicules Utilitaires